

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'EYGALIERS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du: Mercredi 13 décembre 2017 à 18 heures

Sous la présidence de : Gérard TRUPHEMUS, Maire

Étaient présents : HENRY Jean-Luc, JAN Maryvonne, JOUFFROY Catherine, LAUGIER Marie-Paule , MAIGRE Jean, MOCHOT Georges, RICARD Emilia, TRUPHEMUS Gérard.

Absents excusés : FIDENTI Nathalie, GRIOL Alain (procuration à MAIGRE Jean), HAWANEZAK-BOUCHET Myriam (procuration à TRUPHEMUS Gérard).

Secrétaire de Séance : Maryvonne JAN

1-Délibération : la demande d'une subvention à la Région pour la construction de la nouvelle mairie .

adoptée à l'unanimité

2- Délibération : la demande d'une subvention à l'État (DETR) pour la construction de la nouvelle mairie.

adoptée à l'unanimité

3-Délibération : la commande de deux panneaux « Parc naturel régional des Baronnies provençales »

adoptée (9 pour et 1 abstention)

4-Délibération : le tarif de l'assainissement

- abonnement : 78 euros

- tarif de la consommation : 1,30 euro / m³

adoptée (9 pour et 1 abstention)

5-La nouvelle mairie; Suite à une rencontre de Messieurs le maire et le premier adjoint avec Monsieur le conseiller régional Didier Claude BLANC, celui-ci reste favorable à notre demande de subvention dans le contrat ruralité pour la construction d'une nouvelle mairie. Cette subvention viendra s'ajouter à celle du Département et de l'État.

Une remarque est portée sur la possibilité de mettre des panneaux photovoltaïques sur le toit. Ce sujet sera débattu en début d'année prochaine.

6- **Arrêt du bus scolaire** : suite à un bilan du dispositif Monsieur le maire a rencontré les parents des enfants et la conductrice du car. L'arrêt au village se fait bien à l'aller comme au retour dans la zone délimitée par les plots blancs.

7- **Les paniers de Noël** : comme l'année précédente des paniers seront offerts à 7 personnes isolées ; la distribution se fera avant Noël

8- **la sécheresse** : une demande de déclaration de catastrophe naturelle a été faite suite aux dommages occasionnés par la sécheresse (14 habitations sont concernées à ce jour)

9- **Une fuite d'eau dans le village** persiste ; une entreprise qualifiée a été contactée pour la localiser et pour procéder à la réparation.

Le Maire :
Gérard TRUPHEMUS

La secrétaire de séance :
Maryvonne JAN